

GESTION DE GROUPE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

(EJN.OA)

RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC)

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

Optez pour un parcours différent!

Une démarche de reconnaissance des acquis permet à un adulte qui a de l'expérience significative en lien avec un programme d'études de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles ou personnelles.

**TRANSFORMEZ
VOTRE
EXPÉRIENCE
EN DIPLÔME**



GESTION DE GROUPE ET ORGANISATION DU TRAVAIL (EJN.0A)



ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) | NIVEAU COLLÉGIAL

AVANTAGES POUR VOUS

- Obtenir un diplôme grâce à une reconnaissance officielle de vos connaissances et de votre savoir-faire
- Être reconnu pour les compétences que vous avez développées à travers les années
- Améliorer vos chances d'avancement
- Renforcer votre profil d'employabilité
- Concilier travail, famille et études

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Assurer un développement cohérent des compétences des employés en lien avec les exigences du poste et les besoins de l'entreprise
- Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- Développer et valoriser l'expertise de ses employés
- Avoir des équipes de travail plus performantes et plus qualifiées
- Rehausser, actualiser et consolider les compétences de ses employés

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder une formation jugée suffisante par le Cégep et satisfaire à **l'une des conditions suivantes** :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

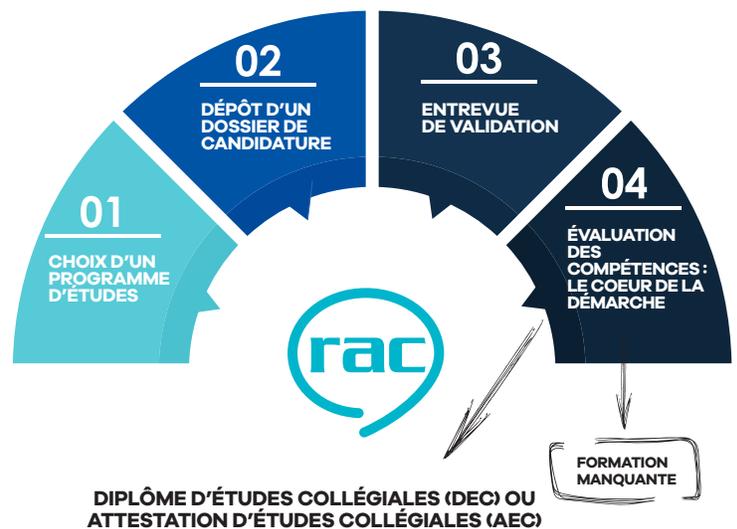
Condition particulière (RAC)

Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.

COMPÉTENCES

- Analyser la fonction de travail
- Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise
- Appliquer des principes de base en psychologie industrielle
- Collaborer au maintien d'un milieu de travail sécuritaire en conformité avec les lois et règlements en vigueur en santé et sécurité du travail
- Appliquer une technique d'organisation scientifique du travail
- Utiliser des techniques de communication et d'animation d'un groupe de travail
- Résoudre des problèmes techniques, organisationnels et humains liés au domaine de la production
- Superviser une équipe de production

4 ÉTAPES FACILES



**POUR
INFORMATION
+ INSCRIPTION**

Direction des services de la formation continue

1055, 116^e Rue, local A-220 | Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

T. : 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
cegepba.qc.ca/rac | rac@cegepba.qc.ca


CÉGEP
BEAUCÉ-APPALACHES